



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 octobre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 octobre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 octobre 2006

**Place de la Brèche - contrat de mandat public pour la réalisation
des équipements et espaces publics sur la partie haute de la Place de
la Brèche - avenant n°1**

Président :

Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Françoise BILLY, Gérard NEBAS, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe CHALLET, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE, Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT

Conseillers :

Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Annie COUTUREAU, Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick TARDY, Marie-Edith BERNARD, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA, Franck GIRAUD, Marc THEBAULT, Stéphane TRONEL, Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN ; Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA ; Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT ; Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE ; Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE ; Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

Paul SAMOYAU

Conseillers :

Joël RENOUX, Dominique GUIBERT, Jean-Louis EPPLIN, Karen NALEM, Catherine DEGUERCY, Françoise HALAT, Jacqueline LEFEBVRE, Michelle LE FRIANT, Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2006

DELIBERATION D20060435

AMERU

**Place de la Brèche - contrat de mandat public pour la réalisation
des équipements et espaces publics sur la partie haute de la Place
de la Brèche - avenant n°1**

Monsieur Alain BAUDIN Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort a conclu un marché de maîtrise d'œuvre avec le groupement Milou – Lancereau pour l'aménagement de la place de la Brèche, avec la date du 1^{er} octobre 2003 retenue pour l'établissement des prix (mois m0) pour la partie haute de la place.

Parallèlement à l'avancée des études de maîtrise d'œuvre correspondantes, le Conseil Municipal lors de sa séance du 27 janvier 2006, a désigné Deux Sèvres Aménagement comme mandataire des travaux de restructuration du haut de la place de la Brèche, avec un mois m0 de date de référence des prix fixé à octobre 2005. Toutefois, l'enveloppe financière prévisionnelle dans le contrat de mandat de 14 500 000 € HT est basée sur les estimations de la maîtrise d'œuvre datant d'octobre 2003.

Il convient que le mois de référence pour l'actualisation de l'enveloppe financière affectée au mandataire pour la réalisation des travaux soit identique à celui de la maîtrise d'œuvre, soit octobre 2003, et basé sur le même indice, soit le BT 01.

La rémunération du mandataire reste inchangée.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n°1 au contrat de mandat conclu avec Deux Sèvres Aménagement.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER